



## MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

Extrait du procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité du Canton de Harrington tenue le **13 avril 2015**

**PRÉSENTS :** Mesdames les conseillères Chantal Scapino, Sarah Dwyer, Gabrielle Parr et Messieurs les conseillers Peter Burkhardt et Richard Francoeur formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Parent

**ABSENT(S) :** Monsieur le conseiller Brian Hudgin

### **2015-04-R055 COALITION POUR UNE NAVIGATION RESPONSABLE ET DURABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Harrington a adopté la résolution no 2014-09-R163 concernant une demande aux fédérations et unions municipales de sensibiliser les instances gouvernementales provinciales afin qu'elles demandent au gouvernement du Canada de modifier le cadre législatif des pratiques liées au nautisme et à la navigation de plaisance sur les lacs et autres plans d'eau du Canton de Harrington;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme la Coalition pour une navigation responsable et durable est maintenant enregistrée comme organisme à but non lucratif;

**CONSIDÉRANT QUE** l'un des objectifs de la Coalition a été réalisé lequel constituait à réunir l'expertise de leur conseiller juridique du Centre québécois du droit de l'environnement et celle des scientifiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dans le but de développer des recommandations législatives basées sur des considérations scientifiques quant aux tolérances environnementales en matière de navigation ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Coalition s'affaire actuellement à élaborer un modèle selon lequel les normes et les critères de tolérance scientifiques pour l'environnement à l'échelle nationale et provinciale seraient établis, afin de rendre possible – en se basant, entre autres méthodes, sur des cartes bathymétriques – la classification des voies navigables et/ou des parties de voies navigables selon des restrictions applicables à certains types d'embarcations motorisées ;

**CONSIDÉRANT QU'**avec un tel modèle, les administrations locales auraient la possibilité d'adopter des restrictions plus sévères ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Peter Burkhardt, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Francoeur et résolu que le conseil de la Municipalité du Canton de Harrington appuie la Coalition pour une navigation responsable et durable dans leurs démarches en vue de soumettre des propositions législatives au prochain gouvernement fédéral en 2015 eu égard à la navigation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

Harrington, le 21 avril 2015

Coalition Navigation  
Comité Exécutif  
325 chemin Lacasse  
Ivry-sur-le-Lac (Québec)  
J3C 2Z8

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons sous pli une copie certifiée conforme de la résolution 2015-04-R055 adoptée par le Conseil municipal afin d'appuyer la Coalition pour une navigation responsable et durable dans leurs démarches en vue de soumettre des propositions législatives au prochain gouvernement fédéral en 2015 eu égard à la navigation.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Sarah Channell  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

p.j. ⇨ Copie certifiée conforme de la résolution 2015-04-R055